

2012-4406  
2013-06-13

GEN-R-8  
ALGICIDE LIQUIDE  
DÉTRUIT LES ALGUES DANS L'EAU DE PISCINES

SOLUTION

POUR PISCINES

DOMESTIQUE

No D'HOMOL. 30043 L.P.A.

GARANTIE :

Poly [dichlorure d'oxyéthylène diméthyliminio)éthylène-(diméthyliminio) éthylène] ... 60%

POISON  
ATTENTION

CONTENU NET  
1 Litre

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

MURSATT CHEMICALS LIMITED  
11 REGALCREST COURT  
WOODBIDGE, ON L4L 8P3 CANADA  
1-800-263-9880

PRÉCAUTIONS :

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Dangereux s'il est ingéré.
- Ne pas mélanger à un autre produit chimique.
- Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de sécurité pour manipuler ce produit.

ÉLIMINATION :

Rincer le contenant à fond avant de l'envoyer au recyclage. Ne pas réutiliser. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Administrer un traitement symptomatique.

#### DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Toxique pour les organismes aquatiques.

#### MODE D'EMPLOI :

1. Pour les eaux qui ne renferment pas d'algues visibles, la dose initiale sera de 70 mL GEN-R-8 ALGICIDE LIQUIDE par 10 000 L d'eau de piscine.
2. La dose d'entretien hebdomadaire est de 25 mL GEN-R-8 ALGICIDE LIQUIDE par 10 000 L d'eau de piscine.
3. Dans les eaux qui renferment des algues visibles, surchlorer en suivant les instructions sur l'étiquette du produit de surchloration utilisé et 24 heures plus tard ajouter la dose d'entretien hebdomadaire.
4. Dans les eaux renfermant des algues visibles, lorsque la surchloration n'est pas employée, ajouter 100 mL GEN-R-8 ALGICIDE LIQUIDE par 10 000 L d'eau de piscine.
5. NE PAS appliquer quand des nageurs se trouvent dans les environs immédiats (un délai de sécurité de 15 minutes est recommandé).